



# Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

**N°04**  
**25/04/2023**



#### Animateur filière

Magdalena GIRARD

Chambre d'agriculture de la  
Charente-Maritime

magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

#### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF

Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Charentes

N°04 du 25/04/2023 »

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 5.7 (entre pointe verte et éclatement du bourgeon).**

### Mildiou

- **Maturité des œufs bientôt atteinte, très rares contaminations attendues ce week-end.**

### Black rot

- **Maturation des périthèces en progression, contaminations possibles dans certains secteurs en cas de précipitations**

### Oïdium

- **Pas de contaminations**

### Tordeuses

- **Premières rares captures d'Eudémis et de Cochylis**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".



## Phénologie

En moyenne, sur le réseau de suivi débourrement, l'Ugni blanc est au stade moyen 5.7, calculé sur la totalité des bourgeons (entre 05 pointe verte - BBCH 09 et 06 éclatement des bourgeons - BBCH 10).

Le suivi phénologique débute : pour 21 parcelles d'Ugni blanc suivies, le stade moyen calculé est de 6.4, entre éclatement et première feuille étalée (stade moyen calculé sur des bourgeons sélectionnés), avec en moyenne 1.2 feuilles par rameau.



Stade 06 – Eclatement du bourgeon



Stade 09 – 2/3 feuilles étalées



Stade 12 – 5 feuilles étalées

## Climatologie

### → De la semaine passée

#### Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 12.9°C.

#### Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 8 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 11 mm, Littoral 4 mm, Cœur 7 mm, Iles 5 mm, Nord 7 mm, Est 12 mm et Ouest 5 mm. La quantité maximum de pluie enregistrée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 29 mm.

### → Prévisions météo

Du 25/04 au 28/04, la prévision météorologique la plus probable annonce de petites pluies avec un cumul de 2 mm. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de pluie de 3 mm dans le vignoble. Les températures vont augmenter au cours de la semaine, de 8 à 12°C pour les minimales et de 15 à 24°C pour les maximales. Quelques averses sont prévues le week-end.

## Maladies

### → Mildiou

#### Maturation des œufs d'hiver

Au laboratoire, sur les 4 sites observés sur le vignoble des Charentes, un deuxième échantillon a montré une germination en 24h (équivalente à la maturité des œufs), sur le même site que la semaine passée. Pour les autres échantillons des 4 sites, les plus précoces germent en 48h. Certains ont besoin de plus de jours pour présenter une germination.

D'après le modèle, les œufs d'hiver responsables des contaminations épidémiques sont prêts à germer très localement dans le vignoble.

#### Modélisation (source IFV)

#### **Sur la semaine passée**

Le risque potentiel est resté globalement fort au cours de la semaine dernière. Des contaminations pré-épidémiques ont été calculées d'une manière éparse dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

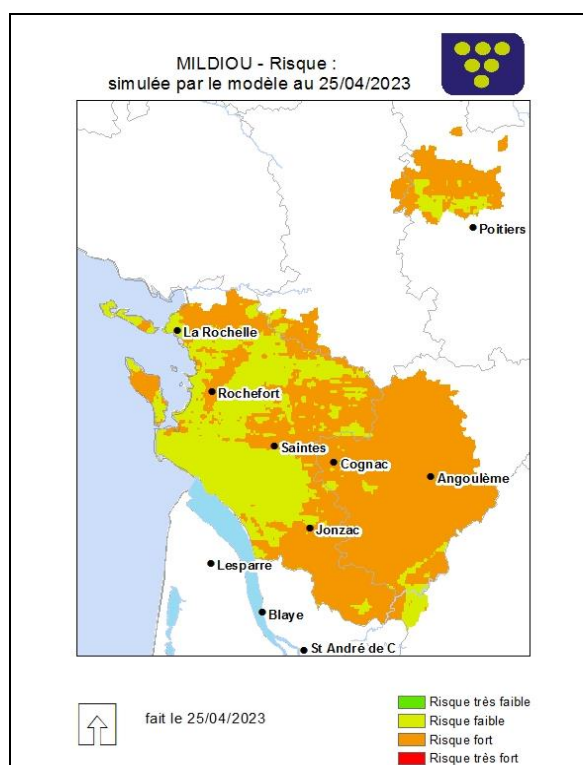
#### **Dans les trois jours à venir**

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va baisser et devenir majoritairement faible sur les secteurs

Ouest, le littoral et les îles.

Les œufs responsables des contaminations épidémiques vont être prêts à germer régulièrement dans le vignoble de Cognac.

Le modèle ne calcule pas de contaminations sur les petites pluies annoncées par l'hypothèse la plus probable Météo France. Des contaminations épidémiques régulières sont possibles à partir d'un épisode pluvieux plus important sur les zones avec un risque potentiel fort.



#### Evaluation du risque :

**Œufs responsables des contaminations épidémiques mûrs à partir de la fin de la semaine. Rares contaminations localement possibles dans le week-end en cas de précipitations significatives.**



 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

### → Black rot

#### Rappel des éléments de biologie

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8h après l'arrêt des pluies.

**Contamination primaire** : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12h d'humectation
- 27°C : 6h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

## Modélisation

### Sur la semaine passée

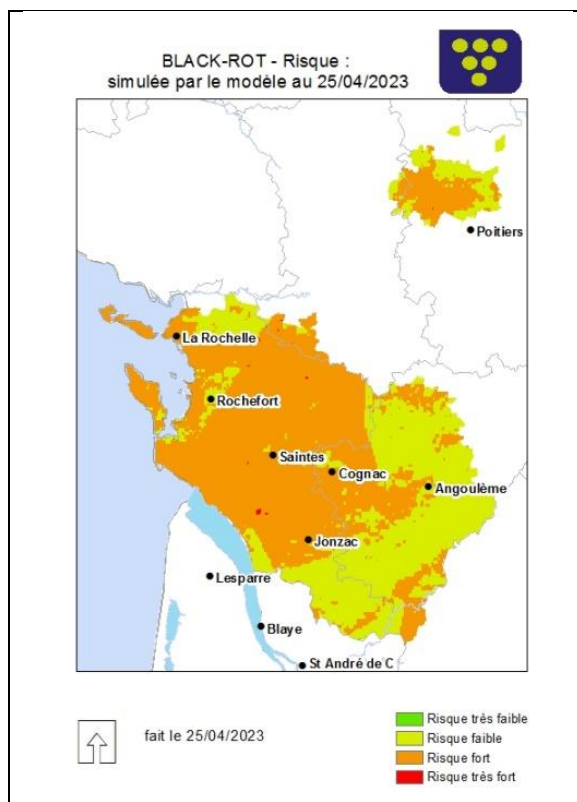
Le risque potentiel est resté globalement fort au cours de la semaine dernière. Le nombre de sites avec un départ de la maturation des périthèces est passé de 43% à 60%.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques régulières dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est faible.

### Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester majoritairement fort dans le vignoble. Le nombre de sites avec un départ de la maturation des périthèces va progresser lentement de 60% à 70%.

Dans les trois jours à venir, des contaminations régulières sont calculées dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait rester très faible. Des contaminations avec une intensité modérée sont possibles à partir d'un épisode pluvieux de 10 mm sur les zones avec un risque potentiel fort.



### Evaluation du risque :

**Pas de contaminations en absence de pluies. Contaminations épidémiques probables en cas de précipitations, selon les secteurs.**



Risque faible à fort selon les zones

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

## → Oïdium

### Rappel des éléments de biologie

L'agent responsable, *Erysiphe necator*, est un champignon parasite spécifique de la vigne, qui ne peut croître qu'en présence de son hôte. Dans notre région, il se conserve sous forme de périthèces, formés à la surface des organes malades en fin d'été et se conservant sur le sol, les écorces, les bois...



### **Facteurs favorisants**

- années sèches et chaudes ;
- températures comprises entre 20 et 25°C ;
- hygrométrie élevée la nuit et se prolongeant la matinée ;
- vigueur, entassement du feuillage ;
- présence de la maladie les années antérieures.

### **Facteurs défavorables**

- eau liquide (pluies lessivantes) ;
- vents séchants ;
- lumière directe.

Les travaux de l'INRA ont démontré que la période de risque et la virulence de la maladie dépendent de la précocité des premières attaques. L'intensité de la pression oïdium sur une parcelle est étroitement liée à la quantité de foyers primaires. La détection de ces foyers sur jeunes feuilles au printemps permet de déterminer cette précocité. Cependant, l'observation est particulièrement difficile sur Ugni blanc, qui présente à cette période de nombreuses taches jaunes d'origines variées.

### **Modélisation**

#### **Sur la semaine passée**

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a augmenté dans le vignoble. A ce jour, le risque potentiel est majoritairement fort.

Des très rares contaminations épidémiques ont été calculées dans le vignoble. Dans ce cas, le nombre d'organes contaminés est très faible.

#### **Dans les trois jours à venir**

Le risque potentiel va rester majoritairement fort dans le vignoble.

Dans les trois jours à venir, des contaminations sont calculées localement dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés devrait rester très faible.

#### **Evaluation du risque :**

**Quelques rares contaminations prévues. Stade de sensibilité non atteint.**



 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

## **Ravageurs**

### **→ Erinose**

#### **Éléments de biologie**

Les symptômes d'érinose sont dus à des acariens spécifiques, les phytoptes de l'érinose.

Les adultes hivernent sous les écorces, près des bourgeons. Dès le gonflement des bourgeons, les phytoptes piquent les jeunes ébauches foliaires à travers les écailles. Les symptômes s'expriment sur les jeunes tissus qui se développent. Les populations d'acariens se concentrent sur les feuilles de la base des rameaux, ceci d'autant plus que les conditions climatiques sont défavorables à la croissance de la vigne. Les dégâts sont généralement limités. Cependant, une forte attaque peut gêner le développement des jeunes pousses.

#### **Lutte prophylactique**

Favoriser les populations de Typhlodromes.



**Erinose sur feuille, La Frédière**  
(Crédit photo S. Lucas – CA1779)

 **Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur**

## → Tordeuses

### Eléments de biologie

Parmi les lépidoptères présents dans le vignoble français, Eudémis et Cochylis sont les 2 principaux ravageurs. Actuellement dans le cognaçais, la population d'Eudémis est rencontrée en plus grande fréquence que Cochylis.

Entre avril et fin mai, les mâles émergent en premier, suivis par les femelles une semaine plus tard. Les tordeuses vivent une dizaine de jours et leurs vols s'étalent sur un mois.

Les femelles pondent des œufs isolés (une cinquantaine au cours de leur vie) sur les boutons floraux et les feuilles. Ils incuberont sur une période de 8 à 15 jours.

Après éclosion, les larves ont un stade baladeur pendant quelques heures avant de se nicher dans les boutons floraux. Elles y resteront le temps de leurs 5 stades larvaires sur 20 à 28 jours, avant d'entrer en nymphose dans le glomérule qu'elles auront tissé.

A l'issue des 7 jours de nymphose, les papillons de la 2ème génération émergent.

Le 2ème vol dure de fin juin à début juillet. Les femelles pondent sur les baies que les larves, à éclosion, perforeront pour s'y installer.

2 à 3 générations de tordeuses peuvent se succéder ainsi, et dont la dernière génération se tient proche des vendanges.

### Observations

Un début de vol est observé avec quelques piégeages pour :

- Eudémis sur les communes d'Arthenac, St Hilaire de Villefranche, Rouillac et St Preuil.
- Cochylis sur la commune de Mortagne-sur-Gironde.

Si ce n'est pas déjà fait, les pièges sont à installer rapidement.

Lors des relevés de piège sexuel, attention à ne pas confondre Eudémis avec Cnephasia sp (cf ci-dessous). Ce dernier est de couleur plus grisâtre, plus grand (1-1,5 cm) et n'est pas un ravageur de la vigne.



Cochylis (crédit photo INRA)



Eudémis (crédit photo INRA)



Cnephasia sp (crédit photo FREDON)

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

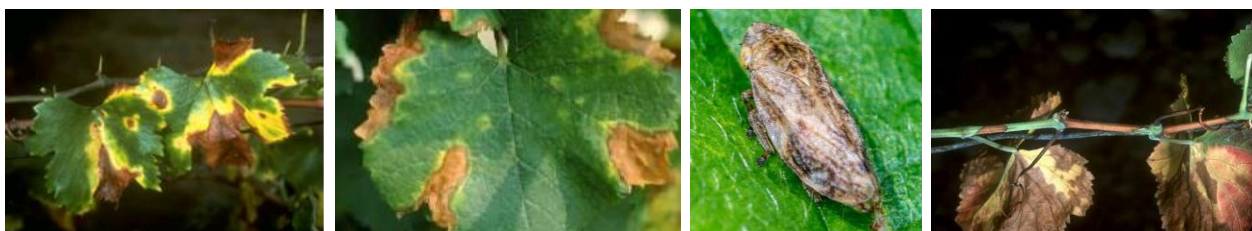
#### **Modèle ACTIV (en expérimentation)**

Le modèle ACTIV estime, à partir de données climatiques, l'émergence des papillons Eudémis.

Au cours de la semaine passée, le modèle avait estimé une émergence à 0,7% des papillons, soit une probabilité très faible. Pour la semaine à venir, la modélisation remonte avec une estimation à 5% d'émergence, soit une **probabilité faible à modérée d'un début de vol**.

## **FLASH D'ALERTE PHYTOSANITAIRE**

### ***XYLELLA FASTIDIOSA***



La détection de la bactérie *Xylella fastidiosa*, sous espèce *fastidiosa*, sur un plant de *Vitis vinifera* âgé de 20 ans, d'une parcelle de 2 hectares située dans le centre du Portugal (comté de Fundão), a été officiellement confirmée le 25 mars 2023.

C'est la première détection de cette souche responsable de la maladie de Pierce sur le territoire continental de l'Union Européenne. Elle a été antérieurement détectée sur l'île de Majorque en 2016.

#### **Symptômes de la maladie de Pierce :**

Le dessèchement rapide et soudain d'une partie des feuilles qui se nécrosent, tandis que les tissus adjacents deviennent jaunes ou rouges, constitue l'un des symptômes typiques de la maladie. Le dessèchement se propage sur toute la feuille qui finit par se détacher et tomber en laissant le pétiole accroché au sarment.

#### **Réglementation et lutte phytosanitaire :**

*Xylella fastidiosa* est classé comme un organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne, visé par un plan d'urgence pour faire face à son introduction sur le territoire (instruction technique DGAL/SAS/2021-469). Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre *Xylella fastidiosa*. La lutte obligatoire contre cette maladie passe par la destruction rapide des plants contaminés et le contrôle des populations d'insectes vecteurs.

Un plan de surveillance officielle renforcé est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine en 2023. L'ensemble des organisations professionnelles de la viticulture ainsi que les viticulteurs eux-mêmes sont invités à contribuer à cette surveillance afin d'assurer une capacité de détection précoce de tout plant contaminé et ainsi de limiter le risque de diffusion de la maladie non seulement au vignoble mais aussi aux autres cultures sensibles.

**Toute suspicion de la présence de la maladie  
doit être signalée sans délai à la DRAAF/SRAL :**  
**[sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)**

## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Observations débourrement**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*